



## Rapport finale

# Projet sur Gestion des déchets dans le Parc Naturel des Lagunes de Cufada



**PAYS:** GUINÉ-BISSAU

**Contrat:** N°4

**DATE DE SOUMISSION DU RAPPORT FINAL:**

11 DECEMBRE 2016

## Sommaire

Sommaire .....	1
INTRODUCTION .....	2
RESULTATS ET ACTIVITES.....	3
DEVELOPPEMENT DU PROJET .....	4
Activité 1 : Création des outils pédagogiques et supports de communication.....	4
Activité 2 : réalisation de séances d’animation et de sensibilisation pour les scolaires et le grand public. ....	4
Activité 3 : Réalisation de séances de sensibilisation/animation à destination des socio-professionnels. ....	4
Activité 4 Création des comités de gestion déchet. ....	5
Activité 5 : Mise en place d’unités de compostage communautaire. ....	5
Activité 6 : Mise en place d’ateliers d’initiation et de formation à la réutilisation/recyclage de certains déchets ; accompagnement des porteurs de projet éventuels.....	6
Activité 7 : Création de l’appel à projet Escola Responsavel en lien avec le ministère de l’environnement, choix et accompagnement des projets sélectionnés. ....	7
Activité 8 : Réflexion avec les commerçants sur la réduction des volumes de déchets. ....	8
Activité 9 : Concertation préparatoire à la construction des zones de dépôt ultime/incinération. ....	8
Activité 10 : Construction des zones de dépôt ultime/incinération et inauguration.....	8
Activité 11: Organisation du concours village/quartier propre. ....	8
Activité 12 Réalisation d’un documentaire. ....	9
LES DIFFICULTES .....	9
LES DEFIS .....	9
LES PERSPECTIVES .....	9
Annexe 2.....	11

## INTRODUCTION

La gestion des déchets est un enjeu global, qui engage la responsabilité de chaque Etat. La Guinée Bissau commence à prendre conscience de la problématique à l'échelle de son territoire. A ce jour, le Pays ne dispose pas de filières ou d'infrastructures pour le stockage et le traitement de ses déchets, seules quelques décharges à ciel ouvert regroupent les déchets produits (informel). Avec le développement économique et démographique du pays, la mise en place d'infrastructures et de plans de gestion devient une question cruciale. Sur le plan réglementaire, rien ne définit clairement qui a en charge la compétence déchet. Seul le décret n°16/2013 prit par le Gouvernement de transition, s'intéresse aux déchets, et plus spécifiquement aux sacs plastiques (cf. annexe 5). Le texte prévoit la substitution totale des sacs plastiques<sup>1</sup> par des sacs oxobiodégradables ou à base d'autres matières premières respectueuses de l'environnement. Suite à la promulgation du décret, le Ministère de l'Environnement a porté la mise en place d'un plan d'action permettant l'information et la sensibilisation du grand public à cette problématique (cf. annexe 6). Mais ce plan d'action n'a pas permis la mise en place durable d'une alternative, ni l'arrêt de l'importation désormais illégale de sacs plastiques sur le territoire, jusqu'aujourd'hui.

Une excellente gestion des déchets exige la participation de l'ensemble des niveaux de décision en une action conjointe, car les objectifs ne peuvent être atteints qu'à travers un engagement commun et dans le cadre d'une vision partagée. À cette fin, il est essentiel de travailler avec les collectivités locales et régionales pour réduire la production de déchets et augmenter leur valorisation.

Pour renforcer l'information et la sensibilisation sur l'impact des déchets dans la santé publique et les espèces marines dans le parc naturel des lagunes des cufadas, l'ONG Palmeirinha a mené des actions d'information, de la communication environnementales et bonnes pratiques en vue d'augmenter les connaissances des populations sur les impacts des déchets dans la santé et de l'environnement et promouvoir les campagnes de la nettoyage dans les 3 zones du projet pendant la période d'exécution du projet en collaboration avec les autorités du parc et des villages ( Buba, Nhala et Bubatumbo).

Le projet gestion des déchets dans le parc naturel des lagunes des cufadas a but de sensibiliser, responsabiliser la population et les élèves des écoles à la problématique des déchets, contribuer dans la réduction de le volume de déchets jetés en initiant les habitants des quartiers de Buba et Villages de Bubatumbo et Nhala et d'expérimenter au moins 01 mode de traitement des déchets ultimes à l'échelle villageoise.

---

<sup>1</sup> Sacs à base de polyéthylène, de propylène et de polypropylène.

## RESULTATS ET ACTIVITES

Pendant la durée du projet ont été réalisées diverses actions qui ont contribué à la réalisation des objectifs généraux et spécifiques définis dans le cadre de ce projet, et donc l'impact attendu, cette raison peut être considéré que l'action atteint les résultats positifs. Ce qui peut être prouvé par les résultats ci-dessous:

- Création d'un comité de gestion des déchets dans la ville de Buba (voir la copie de règlement interne en annexe) ;
- Réalisation des sessions de cinéma et débat avec les thèmes des déchets, biodiversité et forêts en vue de contribuer l'émergence de la conscience environnementale au sein des populations du parc.
- Réalisation des campagnes de nettoyage dans les villages (Buba, Nhala et Bubatumbo ;
- Production des supports de sensibilisation (Bulletin Palmeirinha, Plaque de la visibilité de dépôt de ville de Buba
- Réalisation de la peinture de mure de l'école de Nhala (projet) avec les élèves sur les déchets organiques et non organiques) ;
- Identification de dépôt de Buba par l'autorité du secteur de Buba ;
- Renforcement de la capacité aux socio professionnels de Buba et Nhala dans le domaine de recyclage des déchets en vue de contribuer dans la réduction des déchets dans les villes.
- Production d'un documentaire pour la capitalisation du projet dans les autres aires protégées de la Guinée-Bissau ;
- Réalisation des émissions radiophoniques dans la radio communautaire *Papagaio* à Buba sur les impacts des déchets sur la sante humains et la biodiversité.
- Réalisation des ateliers de compostage dans les villages de la zone du projet.

Le projet a contribué aussi pour augmenter les connaissances des populations de la région de Quinara à travers des programmes radiophoniques produits et diffusés dans la radio local (Papagaio).

## DEVELOPPEMENT DU PROJET

### Activité 1 : Création des outils pédagogiques et supports de communication

En vue d'augmenter les connaissances des élèves et enseignants vis-à-vis des impacts sociaux, économiques et environnementaux des déchets, 500 exemplaires de Bulletin Palmeirinha ont été produits dans le graphique INACEP à Bissau. Ces exemplaires sont distribués et animés dans les salles de classe des écoles d'intérieur du parc naturel des Lagunes des Cufada.

Les contenus de ce bulletin Palmeirinha sont liés aux déchets et aux techniques de recyclage.

### Activité 2 : réalisation de séances d'animation et de sensibilisation pour les scolaires et le grand public.

Les sessions d'animations et de sensibilisation pour les scolaires et le grand public à travers de cinéma et débat sont réalisées dans le siège du parc avec les élèves de l'école de Buba et dans les villages de Nhala et Bubatumbo sur l'impact social, économique et environnementale des déchets produit dans les villages. Deux visites au porte-à-porte de foyers, pour informer les habitats sur les techniques de compostages sont réalisées au cours du projet.

Les spots radiophoniques furent diffusés dans la radio communautaire *Papagaio* et aussi un magazine de 40 minutes pendant 3 jours.



Image n°1: Réalisation de séance de sensibilisation



Image n°2: Projection du documentaire sur les déchets

### Activité 3 : Réalisation de séances de sensibilisation/animation à destination des socio-professionnels.

En vue de renforcer les capacités des socio-professionnels furent organisées 2 sessions d'animation, afin de les informer et sensibiliser à la gestion des déchets. Les séances d'animation a permis de connaître leurs besoins et attentes ; et ce dans le but de trouver ensemble des solutions pour la gestion et la réduction du volume des déchets dans leurs quartiers. 30 membres de socio-professionnels sont participés dédits sessions de formation.





*Image n°3: Premier séance sensibilisation et animation*

#### Activité 4 Création des comités de gestion déchet.

Le besoin d'impliquer la population dans le projet a été largement soulevé par les référents rencontrés ; et ce afin d'assurer l'appropriation et la pérennité du projet. Un comité de gestion déchet fut créé dans la ville de Buba et sous-comités par villages afin d'assurer la gestion des déchets dans leurs villages. Au mois de novembre 2016, un règlement interne dédit comité a été élaboré et approuvé par les membres. La coordination du Comité est assurée par la direction du comité de secteur de Buba.

D'informer que le suivi régulier et accompagnement du comité de gestion vers une autonomisation progressive sera assuré par l'ONG PALMEIRINHA et direction du parc.



*Image n°4: Réunion de création de comité de Gestion*



*Image n°5: Membres de Comité de Gestion (CG)*

#### Activité 5 : Mise en place d'unités de compostage communautaire.

Après les campagnes de sensibilisation dans les villages de Nhala, Buba et Bubatumbo, une session de formation en technique de production du compostage fut réalisée par les membres de différentes associations en vue d'assurer la construction de composteurs.

Pendant le mois d'août 2016, 20 composteurs sont construits dans différents quartiers (Buba, Nhala et Bubatumbo). Ces composteurs permettront de réduire les déchets verts/matières organiques produit dans les villages.



**Image n°6:**



**Image n°7: Quartier Alto1**



**Image n°8:**



**Image n°9:**

**Anexos – imagens de actividades abertura buracos para produção de compostos orgânicos  
Bairros de: Nema I e II em Buba**

Activité 6 : Mise en place d’ateliers d’initiation et de formation à la réutilisation/recyclage de certains déchets ; accompagnement des porteurs de projet éventuels.

Au cours du projet, l’ONG Palmeirinha a organisé un atelier de la réutilisation/recyclage de certains déchets avec la participation des 30 membres de socio-professionnels résident dans les villages du parc. Les objectifs de cet ateliers est de fondre les canettes en aluminium en marmite et autres objets.

**Session de recyclage des déchets non organiques dans la ville de Buba**



**Image n°10: Atelier de forgeron 1. (Transformation de cuve métallique en bassine)**



**Image n°11: les résultats finale**





**Image n°12: Atelier de forgeron 2.**



**Image n°13: les résultats finale**



**Image n°14: Atelier de forgeron 3. Transformation d'un métal en hache**



**Image n°15: les résultats finale**

## Activité 7 : Création de l'appel à projet Escola Responsavel<sup>2</sup> en lien avec le ministère de l'environnement, choix et accompagnement des projets sélectionnés.

En vue de renforcer les actions de la sensibilisation dans les écoles du parc sur le problématique des déchets, les élèves d'école de Nhala a présenté un projet intitulé les piles sont petits mais dangereuse ! Ce projet a permis des élèves et enseignants faire la peinture dans leurs écoles sur différents catégories des déchets produits et jetés dans leur environnement. Il a été prévu sélections de trois projets, mais à cause de grève successive dans les écoles publique cet année, il n'est pas possible sélectionner les restants projets « Escola Responsavel ».



**Image n°16: Sensibilisation sur les impacts des déchets pour l'environnement**



**Image n°17: Dessins des différents déchets sur les murs en école de Nhala**

<sup>2</sup> Nom définitif de l'appel à projet, logo et contenu à définir



### Activité 8 : Réflexion avec les commerçants sur la réduction des volumes de déchets.

Cette activité a permis sensibiliser les commerçants résidents dans la ville de Buba et villages de Nhala et Bubatumbo sur la problématique des déchets plus spécifiquement certains déchets comme les sacs plastiques.

Pendant la réunion de concertation avec les commerçants, ils sont sensibilisés pour la mise en application du décret n°16/2013 interdisant les sacs plastiques.



Image n°18: Réunion avec les commerçants



Image n°19: Réunion avec les commerçants

### Activité 9 : Concertation préparatoire à la construction des zones de dépôt ultime/incinération.

Avant l'identification de zone de dépôt ultimes/incinération, L'ONG PALMEIRINHA a organisé 3 réunions de concertations avec toutes représentants de différents secteurs (chefs des villages, institutions publique de Buba, représentés des différents associations, les militaires et polices. Apres des rencontres effectuées, l'autorité du secteur de Bua a identifié un lieu situé (2 kms de Buba) à proximité des villages pour permettre le dépôt par chaque habitant, tout en évitant les nuisances (odeurs, mouches.). Une étude de sol doit être réalisée par CAIA afin de valider le site adapté pour éviter la contamination des nappes phréatiques, mais, jusqu'au maintenant, l'autorité local n'a pas contacté l'autorité de CAIA (Cellule d'Evaluation des Impacts Environnementales) à cause d'instabilité politique du pays.

### Activité 10 : Construction des zones de dépôt ultime/incinération et inauguration.

Cette activité n'a pas eu lieu pour manque de co-financements et instabilité institutionnel. Au lieu de journée d'inauguration dédié dépôt, une action de nettoyage de la ville de Buba a été réalisée, mobilisant les jeunes afin de démarrer la collecte et le stockage des déchets dans les quartiers propres.

D'informer un placard a été produit et sera fixé dans la zone dépôt choisie par l'autorité du secteur de Buba,

### Activité 11: Organisation du concours village/quartier propre.

Afin de valoriser les actions mises en place, mais aussi la mobilisation des habitants de Buba, un concours sur les villages plus propre a été lancé dans la radio communautaire. En mois de

novembre l'ONG PALMEIRINHA a lauréats deux villages plus propres des villages du parc naturel des Lagunes des cufadas (Nhala et Bubatumbo).

### Activité 12 Réalisation d'un documentaire.

Un documentaire a été produit afin de présenter en images les actions menées, ainsi que les résultats obtenus. Il a permis de valoriser le projet, et de montrer en images les réalisations notamment pour alimenter la réflexion avec les autorités locales et partenaires pour la capitalisation dans les autres aires protégées de la Guinée-Bissau.

## LES DIFFICULTES

Au cours d'implémentation des activités du projet, quelques difficultés furent enregistrées, notamment :

- Le manque des financements prévus (PPS/GEF) pour construire dépôt des déchets choisis par autorité du secteur de Buba ;

Le manque de cotisation des populations pour faciliter les transports des ordures pour le dépôt d'incinération ;

-Le retard de création de comité de gestion des déchets dans la ville de Buba ;

-La grève dans les écoles publiques pendant l'exécution du projet ;

L'instabilité institutionnelle et politique en Guinée-Bissau

- La manque de voiture en mairie de Secteur de Buba pour le transport des déchets au dépôt choisi.

Pour contourner cette difficultés, la direction du parc a mis la disposition son voiture pour aider l'évacuation des déchets disponible chez des restaurant et centre commercial conforme leur disponibilité. Concernant les sessions de cinéma et débat dans les écoles, cette activité a eu lieu dans les villages la nuit avec la participation des élèves et population locale.

## LES DEFIS

-Renforcer la sensibilisation au grand publique à travers des programmes radiophoniques sur le problème des déchets ;

- Renforcer l'engagement de comité de gestion des déchets dans les villages du parc ;

- Renforcer des capacités des socio professionnels de Ville de Buba dans thématiques de recyclage des déchets.

## LES PERSPECTIVES

-Fixer la cotisation de paiement des déchets au sein des ménages et les restaurants dans le village de Buba (Polluer-Payeur)

-Poursuivre des activités du projet en collaboration avec les autorités du parc ;

-Produire une carte de localisation de nouvelle de charge finale dans la ville de Buba ;

-Poursuivre des programmes d'éducation et communication environnementales sur la problématique des déchets dans les aires protégées en Guinée-Bissau.

- Appuyer les autorités locales dans l'élaboration des projets sur l'assainissement de la ville de Buba.



## Annexe 2

### Regulamento Interno do Comité de gestão de lixo no Parque Natural das Lagoas de Cufada

1.O Comité de Gestão de Lixo no Parque Natural das Lagoas de Cufada, criado em 27 de Novembro de 2016, doravante denominado CGL, reger-se-á por este **regulamento interno** e terá um tempo de duração indeterminado.

**2.O objectivo geral do Comité de Gestão de Lixo** é o de promover actividades de eliminação de lixos orgânicos e não orgânicos nos bairros e tabancas situados no Parque Natural das Lagoas de Cufada.

#### **3. São objectivos específicos do Comité de Gestão de Lixo:**

- 3.1. Elaborar o plano de actividades para a redução de lixos nos bairros e tabancas;
- 3.2. Propor e fixar a taxa de recolha de lixos produzidos no seio dos estabelecimentos comerciais, instituições e familiares;
- 3.3. Organizar campanhas de limpezas e de remoção de lixos nos bairros e tabancas.
- 3.4. Colaborar com as demais instituições públicas e privadas sediadas na cidade de Buba;
- 3.5. Promover o acompanhamento permanente da execução dos planos de trabalho e actividades implementadas pelo Comité de Gestão de Lixo;
- 3.6. Elaborar o relatório anual de actividades e financeiro do Comité de gestão de lixo e distribuir os parceiros de desenvolvimento.

#### **4.Estrutura do Comité de Gestão de Lixo**

- 4.1. O Comité de Gestão de Lixo no PNLC terá um Presidente, um Vice-presidente e um Secretário-Geral, estes escolhidos pelo Presidente e um Tesoureiro;
- 4.2. O Comité reunir-se-á, ordinariamente, uma vez por mês, em data a ser previamente acordada pela maioria de seus membros e, extraordinariamente, em qualquer data, quando houver manifestação escrita de algum integrante efectivo ao Presidente, bem como, a critério deste, para discutir os assuntos constantes da ordem do dia de cada convocação, enviada a todos os membros.

**4.3.** A comunicação entre os membros do Comité de gestão e com terceiros dar-se-á, preferencialmente, por meio do anúncio na rádio local, inclusive para fins de convocação de reuniões.

#### **5. Competências da Direcção do Comité de gestão de lixo**

Compete ao Presidente do CGL:

- 5.1. Dirigir a **CGA** e representá-la interna e externamente;
- 5.2. Cumprir e fazer cumprir este regulamento interno;
- 5.3. Fixar a ordem do dia, convocar e presidir as reuniões do CGL;

- 5.4. Delegar tarefas específicas aos membros do CGL sempre que achar necessário ao bom cumprimento dos seus objectivos;
- 5.5. Solicitar aos órgãos administrativos públicos e privados informações, apoio e auxílios financeiro, material e de pessoal para que o CGL possa cumprir os seus objectivos;
- 5.6. Coordenar a elaboração, aprovar e divulgar relatório anual de actividades nos órgãos de comunicação sociais;
- 5.7. Coordenar a elaboração, aprovar e implementar plano de acção anual do Comité de Gestão de Lixo.

## **6. Competências do Vice-presidente**

Compete ao Vice-Presidente do CGL:

- 6.1. Substituir o Presidente em suas faltas, licenças, férias e impedimentos;
- 6.2. Coordenar as subcomissões e os grupos de trabalho do CGL;
- 6.3. Executar as tarefas delegadas pelo Presidente;
- 6.4. Informar ao Presidente, bimestralmente, dados referentes às actividades das subcomissões e dos grupos de trabalho.

## **7. Competências do Secretário-geral do CGL**

Compete ao Secretário-Geral da CGA:

- 7.1. Substituir o Vice-Presidente em suas faltas, licenças, férias e impedimentos;
- 7.2. Organizar a Secretaria da CGA, responsabilizando-se pela sua documentação e Correspondências;
- 7.3. Lavrar atas das reuniões do Comité de Gestão de lixo, distribuindo-as aos demais membros, após cada reunião;
- 7.4. Anotar as presenças e ausências dos membros, comunicando-as ao Presidente para fins de aplicação de medidas;
- 7.5. Promover actos de preparação e de execução das actividades do Comité de gestão de lixo;
- 7.6. Executar as tarefas delegadas pelo Presidente.

## **8. Competências dos Membros efectivos**

Aos membros efectivos do CGL incumbem:

- 8.1. Participar das reuniões da Comissão, discutir e deliberar sobre quaisquer assuntos constantes da pauta;
- 8.2. Cumprir este regimento interno e zelar pelos objectivos do CGL;
- 8.3. Participar das actividades do CGL, mantendo a Presidência informada sobre assuntos que possam potencializar seus resultados;
- 8.4. Participar das Subcomissões e de grupos de trabalho.

Buba, 29 de Novembro de 2016